



Centre Communal d'Action Sociale de Maintenon

Place Aristide Briand - 28130 MAINTENON
tél. : 02.37.23.00.45 - Fax : 02.37.23.12.83



2 rue Geneviève Raindre - 28130 Maintenon
Tél : 02.37.23.09.19
Mail : petiteenfance@maintenon.fr



Signer¹

¹ Signe issu du livre « Encore, Jouer, chanter et ...signer. Bébé adore ça ! » d'Isabelle THOMAS et Monica COMPANYS des éditions MONICA COMPANYS

PROJET D'ETABLISSEMENT de la Halte-Garderie de Maintenon

Définition

Le projet d'établissement est l'expression d'une dynamique d'équipe, un référentiel commun, un guide pour vivre au quotidien ensemble, un outil de gestion. Il comprend :

- Un projet social
- Un projet éducatif
- Un projet pédagogique



Crèche/Halte-garderie²

² Signe issu du jeu de société « Bébé rigolo » des éditions MONICA COMPANYS

SOMMAIRE

SOMMAIRE	- 3 -
PROJET EDUCATIF	- 4 -
Culture sourde et Langue des signes « Bébé »	- 4 -
Culture sourde	- 4 -
Communication gestuelle associée à la parole ou langue des signes « Bébé » ..	- 4 -
-	
Horaires d'ouverture	- 6 -
Valeurs	- 6 -
L'équipe	- 7 -
Le directeur (trice)	- 7 -
L'éducateur (trice) de jeunes enfants (EJE).....	- 7 -
L'auxiliaire de puériculture.....	- 8 -
L'animateur (trice).....	- 8 -
Droit de réserve et de discrétion	- 9 -
PROJET PEDAGOGIQUE.....	- 9 -
L'accueil.....	- 9 -
Première visite	- 9 -
Adaptation	- 9 -
Temps d'éveil	- 10 -
Jeu Libre.....	- 13 -
Temps de regroupement dans la rotonde.....	- 13 -
Les chansons	- 14 -
Les livres	- 14 -
La petite salle d'activités.....	- 15 -
Le jardin.....	- 16 -
Les besoins du quotidien	- 16 -
Les soins	- 16 -
Le sommeil	- 17 -
Objet transitionnel.....	- 18 -
Les repas.....	- 18 -
L'autonomie	- 19 -
L'intégration des parents	- 19 -
CONCLUSION.....	- 20 -

PROJET EDUCATIF

L'enfant est un être en devenir, il est surtout une *personne*, à part entière. A chaque être son rythme et à chaque personne son développement unique. A chaque enfant son identité et son environnement. Et à chaque adulte la responsabilité de valoriser cette identité et de promouvoir son environnement. La famille est le premier milieu qui enveloppe l'enfant. L'enfant se construit avec sa famille, son histoire et sa culture.

En soutien de la famille, les professionnels de la halte-garderie accompagnent les enfants dans leur développement. L'enfant et les personnels de la halte-garderie vont donc devoir apprendre mutuellement à se connaître. L'enfant et l'adulte tous les deux en même temps vont apprendre à se regarder, à se comprendre, à s'accepter, à s'approprier.

Notre Halte-garderie a choisi de s'engager, grâce à une formation, dans l'apprentissage en communication gestuelle associée à la parole. Autrement appelé « la langue des signes Bébé ». Il s'agit d'un outil de communication issu de la langue des signes français (LSF) mais adapté aux capacités motrices des enfants.

Culture sourde et Langue des signes « Bébé »

Culture sourde

Historiquement, les premières traces de personnes malentendantes remontent à l'Antiquité.

En France, l'Abbé de L'Epée, au XVIIIème siècle, recueille deux sœurs jumelles sourdes communiquant entre elles par signes. Il a alors l'idée de mettre au point un alphabet à deux mains avec lequel les sourds pourront communiquer. Il crée par la suite la première école publique pour les sourds : l'Institut Saint Jacques. Son disciple Laurent CLERC a ensuite diffusé aux Etats-Unis la langue des signes.

Suite à un congrès de médecin en 1880 et à l'influence de la religion, la langue des signes a été interdite jusqu'en 1991. En 2005 elle est reconnue comme langue en France et en 2008, elle fait l'objet d'une épreuve facultative comme langue vivante au Baccalauréat.

Communication gestuelle associée à la parole ou langue des signes « Bébé »

En 1970 aux Etats-Unis, un linguiste Joseph GARCIA crée un lexique des signes issu de la langue des signes américaines (ASL) pour communiquer avec les enfants pré-verbaux.

Par la suite en 1982 des psychologues, Susan GOODWYN et Linda ACREDOLO créent un répertoire des codes gestuels des enfants mais aussi des signes simples issus de la langue des signes américaines, nommé « Baby sign ».

En France en 2006, le concept de la communication gestuelle associée à la parole arrive grâce à l'association « signe avec moi », créée par Nathanaëlle BOUHIER CHARLES et MONICA COMPANYS. Nous utilisons ce dernier à la Halte-garderie. Bénéfices de la communication gestuelle

Bénéfices pour les enfants	Bénéfices pour les adultes
Réduction des frustrations	Meilleure compréhension des besoins des enfants
Développement du sens de l'observation	Développement du sens de l'observation
Développement de la motricité fine	Développement de la motricité fine
Renforcer le lien entre les enfants et les adultes et entre eux	Renforcer le lien entre les enfants et les adultes, avec les parents et entre collègues.
Rencontre d'une autre culture	Rencontre d'une autre culture
Prépare l'apprentissage de la lecture grâce à la scansion	Augmentation des compétences professionnelles dont le développement de la créativité
Valorisation des compétences personnelles	Valorisation des compétences personnelles
Lors de l'acquisition du langage : le vocabulaire est plus riche et précis et n'intervient que lorsque l'enfant se sent prêt	

Exemple de questions courantes des parents

Signer peut-il retarder l'apparition du langage ?

Signer ne retarde pas l'apparition du langage. Tout enfant parle lorsqu'il se sent prêt. Il développera d'ailleurs plus de vocabulaire au moment du déclenchement du langage oral. Signer est un outil de communication permettant une compréhension mutuelle plus facile.

Pourquoi utiliser la langue des signes si l'enfant finit par parler ?

Cela permet notamment de réduire les frustrations liées aux incompréhensions.

Comment va-t-il faire face aux adultes qui ne signeront pas avec lui ?

Les enfants s'adaptent plus facilement que les adultes. Ils utiliseront d'autres modes de communication pour se faire comprendre. La langue des signes « bébé » est un simple outil dont les enfants se saisissent ou non ou partiellement en fonction des endroits.

Est-ce adapté à l'accueil d'un enfant en situation de handicap ?

Oui les bénéficiaires restent les mêmes et peuvent faciliter l'accès aux enfants en situation de handicap, à notre structure

Horaires d'ouverture

Le service de la halte-garderie est assuré :

- le lundi de 8h30 à 16h30
- le jeudi de 8h30 à 16h30

La halte-garderie est fermée durant les périodes de vacances scolaires correspondant à la zone académique où se situe la commune de Maintenon et une journée en décembre pour formation du personnel.

Valeurs

La Halte-garderie se donne pour missions :

- De répondre aux besoins des familles en matière d'accueil occasionnel pour leur permettre de concilier leur vie familiale, sociale et professionnelle
- Veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants confiés ainsi qu'à leur développement en favorisant au maximum un environnement écologique et responsable. Dans ce but, une attention particulière est portée sur l'utilisation de produits d'hygiène écologiques respectant les normes en vigueur.
- Concourir à l'intégration sociale de tous les enfants dont les enfants en situation de handicap ou de maladies chroniques
- Servir les intérêts supérieurs de l'enfant tout en respectant son individualité (sa culture, son histoire)
- Favoriser un accueil non stéréotypé en proposant des activités et des jeux en valorisant les compétences de chacun et sans distinction de sexe.
- Contribuer au bien-être de l'enfant par un accompagnement sécurisant, individualisé et qui facilite la séparation et l'attachement
- Favoriser l'émergence des premières formes d'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne
- Encourager les relations entre l'enfant, ses pairs et les adultes, offrir un environnement adapté à l'exercice de sa socialisation
- Accueillir et accompagner dans sa croissance l'enfant confié, depuis la fin du congé de maternité de sa mère et jusqu'à l'entrée en école maternelle
- Améliorer la communication auprès des enfants pour répondre de façon plus efficiente à leurs besoins en intégrant la pratique de la communication gestuelle associée à la parole

Toutes ces valeurs ont pour objectif un développement harmonieux de l'enfant et un soutien à la parentalité

L'équipe

Le directeur (trice)

Le service est placé sous la responsabilité d'un directeur(trice) Puériculteur(trice) diplômé(e) d'Etat.

De par sa fonction, le directeur(rice):

- veille à la santé des enfants, à leur bien-être et à leur sécurité.
- encadre l'éducatrice, l'animatrice, et l'auxiliaire de puériculture, leur donne des conseils individualisés, les accompagne et les soutient par des entretiens ou bien des actions de formation.
- est responsable de la gestion administrative et budgétaire (*dans la limite du profil de poste défini*) ; elle gère également l'ensemble des équipements et des matériels de la structure.
- participe à l'élaboration du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement, est garante de l'application des textes qui encadrent la structure , s'assure de la conformité des textes à mesure que la législation évolue.
- développe, coordonne et contrôle les diverses activités du service, tant à destination des enfants qu'en direction des familles, des élus et des partenaires.
- contrôle l'activité et les modalités d'exercice du personnel sous sa responsabilité ; participe à leur recrutement ;
- associe, informe, rencontre les familles qui confient leur enfant.
- évalue la pertinence et la cohérence des actions menées
- administre les traitements en cas de besoin et seulement sous prescription médicale ou protocole validé par le médecin de la Halte-garderie.
- Participe à l'accueil des familles et des enfants en fonction des besoins.

L'éducateur (trice) de jeunes enfants (EJE)

De par sa fonction, l'éducatrice :

- Participe à l'élaboration du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement, est garante de l'application des textes qui encadrent la structure
- Veille à la santé des enfants, à leur bien-être, et à leur sécurité.
- Participe à l'ensemble des activités concernant la préparation et la prise des repas par les enfants en collaboration avec l'animatrice et l'auxiliaire de puériculture
- Coordonne les projets d'activités et participe à leur préparation, animation et mise en œuvre pour favoriser l'éveil et le développement des enfants.
- Participe aux soins d'hygiène et de confort des enfants.
- Soutien à la parentalité
- Prend part aux réunions et à la transmission des informations
- S'investit dans la formation et l'encadrement des stagiaires.
- Est responsable de l'aménagement, du nettoyage et de la désinfection des espaces de vie de l'enfant et de l'ensemble des matériels.

- Participe à certaines tâches administratives (*dans la limite du profil de poste défini*) ; contribue notamment à l'élaboration et à l'actualisation des inventaires. administre les traitements en cas de besoin et seulement sous prescription médicale ou protocole validé par le médecin de la Halte-garderie.

L'éducatrice de jeunes enfants exerce les fonctions de direction en l'absence de la directrice, conformément au *Protocole de Délégation de Responsabilité*.

L'auxiliaire de puériculture

De part sa fonction, l'auxiliaire de puériculture :

- Participe à l'accueil des enfants au côté de l'EJE et l'animatrice
- Crée et met en œuvre les conditions nécessaires au bien-être et à la sécurité ainsi qu'à la santé des enfants sous la responsabilité du puériculteur(trice).
- Participe à l'ensemble des activités concernant la préparation et la prise des repas par les enfants en collaboration avec l'EJE et l'auxiliaire de puériculture
- Contribue à la préparation et à la mise en œuvre des activités proposées aux enfants.
- Veille à l'application des règles de sécurité et d'hygiène.
- Est responsable de l'aménagement, du nettoyage et de la désinfection des espaces de vie de l'enfant et de l'ensemble des matériels.
- Prend part aux réunions et à la transmission des informations
- Participe à certaines tâches administratives (*dans la limite du profil de poste défini*) ; contribue notamment à l'élaboration et à l'actualisation des inventaires.
- Soutient et accompagne les parents dans l'éducation de leur enfant

L'animateur (trice)

De part sa fonction, l'animatrice :

- Participe à l'accueil des enfants au côté du de l'EJE et de l'auxiliaire de puériculture
- Crée et met en œuvre les conditions nécessaires au bien-être et à la sécurité des enfants.
- Participe à l'ensemble des activités concernant la préparation et la prise des repas par les enfants en collaboration avec l'EJE et l'auxiliaire de puériculture
- Contribue à la préparation et à la mise en œuvre des activités proposées aux enfants.
- Veille à l'application des règles de sécurité et d'hygiène.
- Est responsable de l'aménagement, du nettoyage et de la désinfection des espaces de vie de l'enfant et de l'ensemble des matériels.
- Prend part aux réunions et à la transmission des informations
- Participe à certaines tâches administratives (*dans la limite du profil de poste défini*) ; contribue notamment à l'élaboration et à l'actualisation des inventaires.
- Soutient et accompagne les parents dans l'éducation de leur enfant

Droit de réserve et de discrétion

Il est important de rappeler que tout le personnel de la halte-garderie est soumis au **secret professionnel**, en application ou bien du Code de Déontologie médicale, ou bien du Code de la Santé Publique, ou bien de la Loi portant Droits et Obligations des Fonctionnaires.

Formation continue

Les agents bénéficient de deux journées pédagogiques en décembre pour être formés. Ils ont aussi accès aux formations du CNFPT, auquel est inscrit le gestionnaire.

PROJET PEDAGOGIQUE

L'accueil

Première visite

Lors de l'inscription, les parents et enfants pourront découvrir plus précisément le fonctionnement de la structure et visiter les locaux qui accueilleront ces derniers.

Dans le cas de l'accueil d'un enfant en situation de handicap, cette rencontre permettra d'évoquer les aménagements potentiellement nécessaires à un accueil de qualité pour l'enfant en collaboration avec tous les partenaires évoluant autour de lui..



Bonjour³

Adaptation

Dans un second temps, pour permettre aux personnes concernées de s'approprier, l'accueil sera progressif. Il s'agira d'un accueil sur une période plus ou moins longue, appelée *adaptation*, pendant laquelle l'éducatrice, l'auxiliaire de puériculture et l'animatrice vont faire connaissance avec l'enfant qu'elles accueilleront, et avec sa famille.

Le parent et son enfant pourront rester ensemble le premier jour de l'adaptation de 08h30 à 10h au sein de nos locaux. La première séparation interviendra de 10h à 11h30. Le second jour d'adaptation, en fonction de l'enfant et du parent, ce dernier pourra rester de 08h30 à 12h30. Dès cette seconde matinée, les heures d'adaptations seront facturées.

³ Signe issu du livre « Nounou signe, savoir-faire en communication gestuelle des assistantes maternelles » de Sandra SORGNARD et Monica COMPANYS des éditions MONICA COMPANYS

Cette approche fondamentale est conçue pour préserver les besoins de stabilité, de sécurité, et de continuité de l'enfant et de sa famille. Toutefois chaque famille a son propre rythme et les horaires seront adaptés en fonction de ces derniers.

A tout âge, un enfant a déjà ses habitudes de vie et un rythme bien personnel. Dès la naissance, l'enfant est sensible aux sons des voix qui l'entourent, aux objets du milieu dans lequel il vit, aux gestes quotidiens qu'on lui prodigue durant la toilette, les repas, les couchers. C'est pour éviter de chambouler ses repères d'un seul coup, et de bouleverser ses rituels, que dans notre halte-garderie nous préconisons et nous mettons en place cet accueil progressif durant lequel l'enfant va pouvoir s'habituer à son nouveau lieu de vie, et à de nouvelles personnes.

Les professionnelles de la Petite Enfance de leur côté vont se renseigner auprès des parents sur les habitudes de l'enfant. Habitudes qui continueront d'évoluer au fil du temps.

Accueil au quotidien

L'adaptation de l'enfant à la halte-garderie est en bonne partie conditionnée par la relation qui s'instaure entre les parents et les professionnels ainsi qu'entre les professionnels et l'enfant.

Cette relation basée sur la confiance mutuelle repose sur un réseau essentiel de communication entre les parents et les personnes de la halte-garderie :

- ✓ Echanges verbaux, appelés transmissions, lors de l'arrivée et du départ de l'enfant (maladie, sommeil, repas,...)
- ✓ Communications téléphoniques ou mails (le personnel peut appeler les parents, comme les parents peuvent appeler le personnel de la halte-garderie)
- ✓ Entretiens individualisés, informels ou sur rendez-vous avec la direction
- ✓ Boîtes à courrier individualisés
- ✓ Le journal de la Halte-garderie

Temps d'éveil

La salle d'activités où sont accueillis les enfants à leur arrivée se compose de différents espaces bien distincts :

- Une salle principale avec un espace pour les bébés, un espace pour la lecture, un autre pour les jeux d'imitation (cuisine, bricolage) et un dernier pour la motricité avec le toboggan et le parcours moteur, des jeux de construction, des instruments de musique, ...
- Une petite salle dédiée aux activités manuelles et aux repas à des moments bien séparés
- Une rotonde pour les temps de regroupement (chansons, histoires...)
- Un jardin

L'aménagement de ces espaces est susceptible d'évoluer en fonction du développement et des besoins des enfants accueillis.



La halte-garderie dispose de plusieurs espaces pour offrir aux enfants par petits groupes des ateliers adaptés à leur âge et à leurs capacités. Toujours accompagnés de l'éducatrice, de l'animatrice, de l'auxiliaire de puériculture et de la directrice, les enfants peuvent ainsi venir à la halte-garderie pour jouer. Jouer est une activité universelle qui permet à l'enfant d'agir, de réaliser, de comprendre, qui lui donne les moyens d'expérimenter, ceux de découvrir le monde, ceux de se mesurer aux autres, à lui-même, ceux enfin de s'aventurer vers de nouveaux espaces et d'assouvir sa curiosité.



Si l'offre d'activités et de jeux est adaptée à chaque âge et à chaque niveau de développement, l'accueil cependant de plusieurs enfants à la halte-garderie se fait volontairement sans distinction entre petits et grands : les plus petits partagent ces moments de vie en collectivité, apprenant ainsi tout naturellement à grandir avec leurs aînés. Les grands quant à eux ont à cœur de protéger leurs cadets et éprouvent leurs premiers sentiments de responsabilité.



L'adulte est toujours présent pour accompagner cette mixité, et permet à l'enfant de choisir lui-même son action et d'aller jusqu'au bout de son raisonnement, jusqu'au bout de son entreprise, pour apprendre à assumer ses choix.

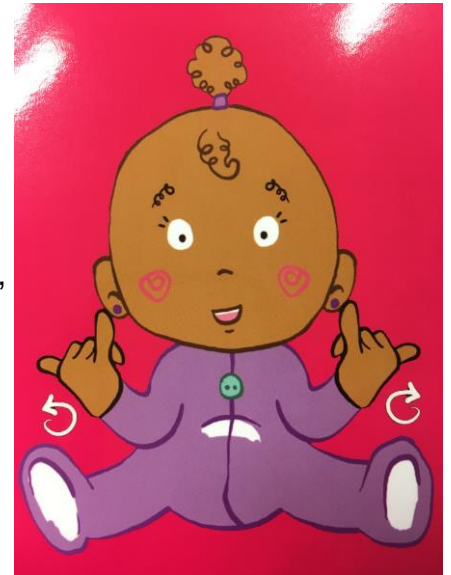
Liberté n'exclut pas contrainte, et surtout pas « règles ». Il peut y avoir, il *doit* y avoir *des limites et des interdits*, sitôt que sont exposées, dans la relation ou dans l'action, la sécurité physique, psychique et affective de l'enfant, son intégrité et sa moralité. Les interdits et les limites ne valent que lorsqu'ils sont fixés par l'adulte pour tous, expliqués et compris de tous.

Les limites et les interdits d'une part protègent les individus, d'autre part leur enseignent la frustration. Or cette frustration, dès le plus jeune âge, est nécessaire pour structurer l'enfant : c'est de la capacité à l'accepter que vont dépendre ses fonctions d'adaptation et d'intégration. C'est également de la reconnaissance de ses limites que l'enfant va apprendre qu'il n'est pas tout-puissant à l'égard des autres et du monde. Toutefois cette frustration, grâce à la communication gestuelle associée à la parole, peut être diminuée. Elle peut aussi être atténuée par la proposition d'un dérivatif adapté à son besoin sans entraver les règles mises en place au quotidien. La finalité n'étant pas de ne pas apporter de réponse à la frustration.

Chaque activité et chaque rituel permet à l'enfant de se situer dans le temps. Chaque transition est signée en même temps que verbalisée.

Jeu Libre

Temps incontournable de l'accueil de l'enfant, accessible à tout moment. Il permet à l'enfant de s'approprier ce nouvel environnement. Le passage sans contraintes d'un jeu à l'autre développe, notamment, son imagination. L'enfant est acteur de son jeu, du choix de ses partenaires (enfants et adultes). Il répond à un besoin à un moment T en lien avec son développement. Cela permet aussi d'apprendre les premières règles de la vie en collectivité ce qui favorise sa sociabilisation (notion d'échange, de gestion des émotions, de partage, de convivialité,...)



Jouer²

De notre côté professionnel, cela nous permet d'observer chaque enfant, de découvrir ce qu'il aime ou n'aime pas afin de l'accompagner dans son développement psychomoteur et affectif.

Les jouets mis à disposition, le sont sans distinction d'âge ni de sexe. Chaque enfant est invité à se tourner vers ses centres d'intérêt. Les jouets proposés respectent nos valeurs de développement durable en favorisant des matières comme le bois ou recyclées dans le respect des normes de sécurité.

Temps de regroupement dans la rotonde

Le temps de regroupement est un rituel instauré, après une période de jeu libre. Il permet de se dire bonjour ou au revoir à travers des chansons avec les enfants et des histoires racontées et signées sur différents thèmes.

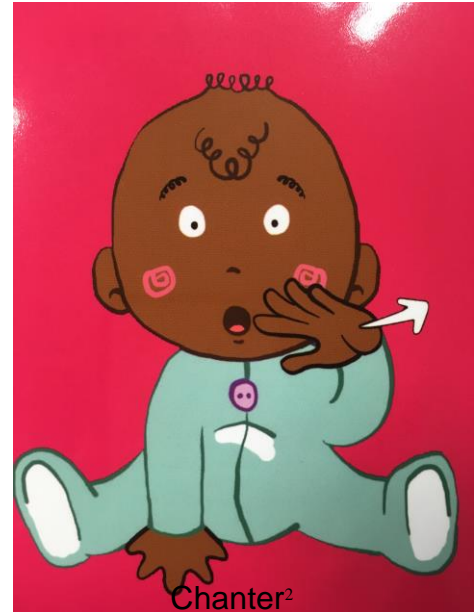


Les chansons

C'est un moment de partage et de convivialité. La chanson du bonjour est d'ailleurs très appréciée. Elle permet aux enfants de se repérer dans le temps.

Chaque enfant, selon notre rituel, pioche dans un sac une chanson, la montre aux autres enfants et tous ensemble nous la chantons et signons.

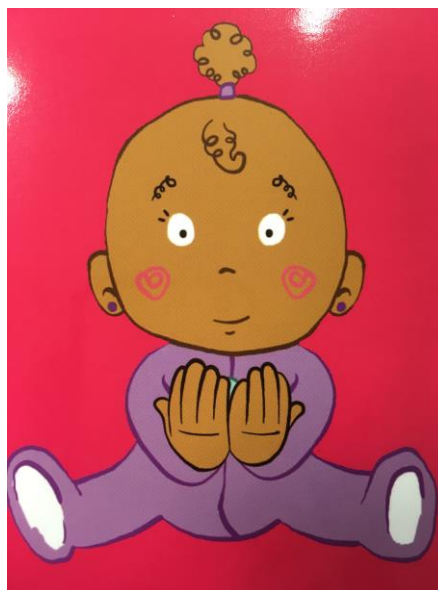
Les chansons permettent aux enfants d'enrichir leur vocabulaire et de s'initier à l'apprentissage musical, ainsi qu'à la langue des signes bébés et à l'écologie.



Les livres

L'accès aux livres donne la possibilité de sensibiliser l'enfant à la manipulation, à l'écoute et à l'observation, en l'invitant à partager des histoires. La manipulation exerce ses facultés motrices, favorise surtout dans ce contexte l'éveil et la découverte de l'enfant. Les histoires développent son imaginaire, renforce ses connaissances, son vocabulaire et sa curiosité. Elles l'amènent à voyager et découvrir d'autres cultures.

Au travers d'histoires également, l'enfant va rencontrer des personnages auxquels il pourra s'identifier, ou bien desquels il voudra se distinguer. Les histoires qui font peur permettront à chacun d'appivoiser tant les émotions que les craintes, d'apprendre à les élaborer, et à les partager.



Livre²

Des temps de lecture sont proposés régulièrement aux enfants mais chacun individuellement a accès librement aux livres grâce à une bibliothèque installée dans la salle d'activités principale.

La petite salle d'activités

La petite salle d'activités accueille différents temps :

- Des activités semi-dirigées par petits groupes (entre 4 et 5 enfants). Ces activités, proposées aux enfants (elles ne sont pas obligatoires) introduisent les premières règles du jeu. Le regard du professionnel accompagne individuellement chaque enfant dans cet accueil collectif : graphisme, puzzle, manipulation (pâte à modeler, bubble, transvasement,...

Dans une démarche écologique nous proposons des activités à base de matériel de récupération.

Toute activité n'amène pas forcément de production à ramener chez soi mais permet dans tous les cas de la découverte et de l'éveil ;



- Les repas et collations en fonction du rythme de vie de chacun

Le jardin

Espace clôturé ayant une vision sur l'école maternelle. C'est un endroit favorable aux jeux libres, activités motrices (vélos, porteurs, escalier...), jardinage. C'est un lieu d'éveil sensoriel et de découverte de la nature



Les besoins du quotidien

Les soins

Les soins sont une partie essentielle du quotidien de l'enfant. Ils permettent de créer un lien privilégié avec celui-ci. C'est un temps de partage et de communication.

Le moment de change commence par un temps de verbalisation et de signes suivi du soin à proprement parlé. Ce dernier est réalisé dans un environnement sécurisant qui respecte la pudeur de l'enfant ainsi que les règles d'hygiène en vigueur. Les gestes sont réalisés avec douceur et visent à son bien-être.



Changer²

A mesure que l'enfant grandit, il va commencer à contrôler ses sphincters. Famille et professionnels vont alors accompagner, ensemble, l'enfant vers l'acquisition de la propreté à condition qu'il en manifeste le désir.

Le sommeil



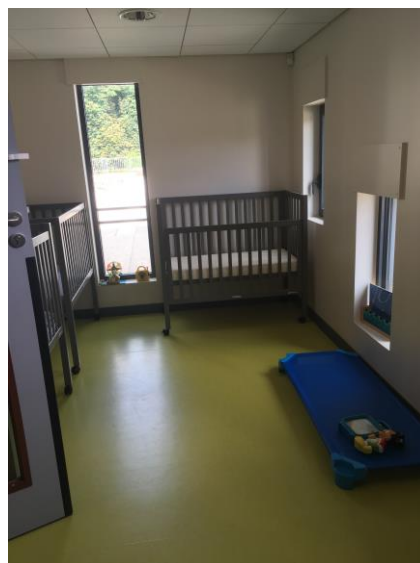
Dormir²

Le sommeil est primordial pour le développement de l'enfant. En effet l'hormone de croissance est sécrétée principalement pendant ces temps de repos. Il est donc nécessaire de respecter le rythme de sommeil propre à chaque enfant.

A cet effet nous disposons au sein de la structure de deux dortoirs qui seront utilisés en fonction des besoins.

Les dortoirs sont conçus de manière à proposer un environnement calme et dans la pénombre favorisant l'endormissement. Des lits à barreaux ou des couchettes sont mis à disposition en fonction de l'autonomie des enfants.

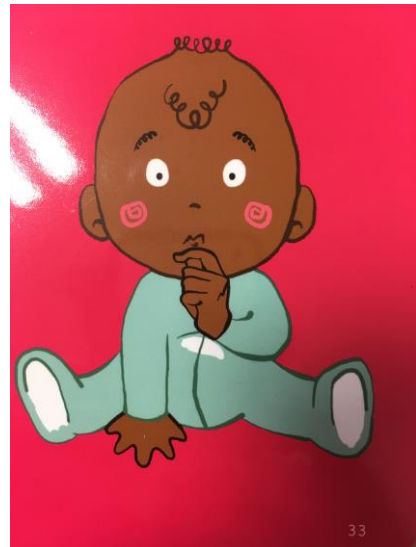
Nous essayons de respecter au maximum les rituels d'endormissement mis en place à leur domicile.



Objet transitionnel

Toute séparation peut être source d'angoisse pour un enfant. Le « doudou » permet d'atténuer celle-ci. Ce peut être un lange, une tétine, un objet ou une habitude que l'enfant aura investie. Il est indispensable pour faciliter ces moments : séparation, sommeil, chagrin, frustration, maux, transitions et changements qui peuvent faire peur

Il reste à disposition dans la salle principale dans un meuble réservé aux doudous et tétines mais les enfants sont invités à le ranger, eux-mêmes, lorsqu'ils ne semblent pas en avoir besoin.



Doudou²

Les repas

Des biberons seront proposés aux nourrissons dans les bras de la personne référente en fonction de leurs besoins. Ce temps de soin n'est pas seulement centré sur l'alimentation. Il permet de partager un moment privilégié avec l'enfant. L'allaitement est favorisé au sein de notre structure

Le repas de midi et la collation de l'après-midi sont proposés par la structure en fonction des besoins et habitudes de vie de chacun. L'adaptation permettra aux professionnels de connaître ces habitudes.



Manger²

La qualité des repas est essentielle pour nous. Les prestataires choisis le sont en fonction de la qualité des produits proposés et de leur adéquation en fonction des saisons.

Des transats, chaises et tables à hauteur d'enfants seront utilisés pour faciliter la prise et l'autonomie des enfants au cours des repas.

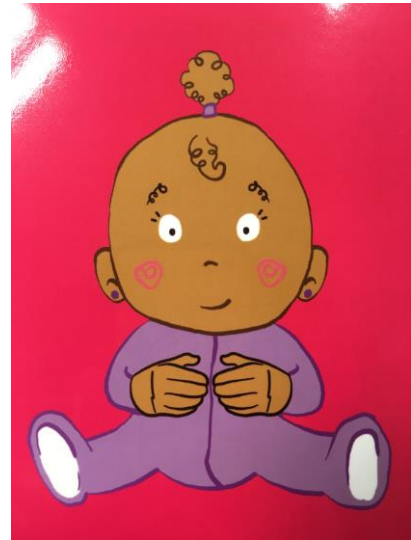
Les parents le souhaitant peuvent ramener un gâteau pour fêter l'anniversaire de leur enfant en compagnie des autres enfants accueillis et du personnel de la Halte-garderie. Certaines règles d'hygiène doivent cependant être respectées pour prévenir tout risque d'allergie : pas de fruits à coques ou rouges, pas de crème. Il est préconisé de réaliser un gâteau simple en termes de saveurs : gâteau yaourt, quatre-quarts, ...

Des photos pourront être prises à cette occasion.

L'autonomie

Les soins, le sommeil et les repas sont des temps d'échange permettant d'accompagner chaque enfant, selon son rythme vers l'acquisition de l'autonomie.

L'autonomie vise aussi à accompagner chaque enfant dans son développement moteur, affectif et psychologique (séparation, propreté, s'habiller/se déshabiller, se débarbouiller). Dans ce but, et parce que notre chauffage au sol nous le permet, vos enfants évolueront pieds nus dans la structure car cela favorise de meilleurs appuis au sol, dans la verticalisation de l'enfant et donc dans l'apprentissage de la marche.



Pot²

Pour chaque acte de la vie quotidienne, l'enfant est invité progressivement à s'autonomiser et à participer : manger seul, mise en place, rangement,...

L'intégration des parents

Les parents jouent un rôle majeur au sein de la halte-garderie. Les professionnels de la halte-garderie travaillent en adéquation avec l'éducation parentale : en respectant impérativement les valeurs, les rites, les codes et les habitudes des parents dès lors qu'ils sont énoncés et qu'ils sont compatibles avec la législation en vigueur et avec la vie en collectivité.



Papa¹

Plusieurs temps forts sont proposés au cours de l'année et lors des temps d'éveil :

- Des transmissions orales à chaque temps d'accueil, permettant d'échanger à propos de votre enfant ainsi que de répondre à d'éventuelles questions

- Une journée porte ouverte, sur les temps d'éveil habituels, permet aux parents de découvrir la structure et son fonctionnement mais aussi d'apprendre à connaître les professionnels accueillant les enfants.
- Une fête de fin d'année scolaire et de Noël sont organisées en juin et décembre, communément avec la crèche Familiale, dans le but de partager des moments conviviaux.

En lien avec notre projet pédagogique de langue des signes « Bébé », un livret d'accueil sera présenté pendant l'adaptation. Chaque mois, quelques signes sont aussi envoyés par mail aux parents afin de leur faire découvrir cette langue.

Les temps de transmissions nous permettent aussi de vous indiquer si votre enfant commence à signer.



Maman¹

CONCLUSION

La halte-garderie permet d'apprendre à vivre ensemble et de s'autonomiser progressivement mais surtout de partager des jeux et des rires tout au long de l'année.



Au revoir¹

Le Président du CCAS